

Dans un contexte notamment marqué par les effets de la crise sanitaire, la Préfecture des Hauts-de-France et les partenaires de la stratégie Pauvreté s'adaptent pour mieux répondre aux nouvelles formes de précarités émergentes.



La Préfecture des Hauts-de-France fait le point sur l'avancée de la stratégie pauvreté au 10 juillet 2020. Constatant une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, une augmentation de la demande d'aide alimentaire et une aggravation de l'isolement et de la fracture numérique, la stratégie doit s'adapter et se mettre au service des priorités de la sortie de crise.

Les priorités de la stratégie Pauvreté se déclinent de cette façon :

- **La réponse aux besoins fondamentaux : il s'agit de l'hébergement et du logement, de la santé et de l'alimentation.** Ces besoins se sont révélés d'autant plus forts avec la crise de la COVID-19 et les effets du confinement. Des mesures exceptionnelles ont été mises en place pour l'hébergement et le logement qu'il convient de conforter et pérenniser. En matière de santé, la crise a exacerbé le phénomène de non recours aux soins, ce qui révèle un enjeu important en termes de médiation et d'accès aux soins. Par ailleurs, la crise a interrogé les politiques publiques d'aide alimentaire, en révélant leurs fragilités et reposant essentiellement sur le tissu associatif.
- **S'attaquer aux racines de la pauvreté :** pour ce faire, l'accent est mis sur l'éducation avec une volonté d'assurer la continuité éducative et lutter davantage contre le décrochage scolaire. Les actions prévoient par exemple le retour des contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS) ou l'aide à la création de nouveaux centres sociaux.
- **L'insertion et le retour à l'emploi :** deux axes prioritaires se dessinent en ce sens : l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion des jeunes NEET (sans emploi ni formation). Les départements et Pôle emploi sont fortement mobilisés sur ce volet, qui a pour objectif d'accompagner les allocataires du RSA vers l'emploi. Toujours pour l'accompagnement vers l'emploi, l'Etat prévoit la poursuite des expérimentations en cours (TZC. TAPAJ...).
- **Les leviers transversaux :** ce sont l'accès aux droits, la formation des travailleurs sociaux et des professionnels de la petite enfance (notamment sur les questions d'inclusion numérique et d'insertion), ainsi que le développement de la participation des publics cibles à travers le soutien au développement d'initiatives citoyennes de leur part.

Retrouvez plus d'informations concernant les actions et dispositifs prévus par la stratégie Pauvreté en Hauts-de-France dans le document ci-dessous :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Point d'étape sur la stratégie pauvreté en Hauts-de-France au 10 juillet 2020



**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**

La stratégie pauvreté se met au service des priorités de sortie de crise. Dans un contexte notamment marqué par une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, une augmentation de la demande d'aide alimentaire et une aggravation de l'isolement et de la fracture numérique, la stratégie doit s'adapter pour mieux répondre aux nouvelles formes de précarités émergentes.

I. LA REPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT	LA SANTÉ	L'ALIMENTATION
<p><i>Des moyens exceptionnels ont été dégagés afin de mettre à l'abri. Tout doit être mis en œuvre pour éviter toute remise à la rue en prolongeant le temps nécessaire les dispositifs d'hébergement existants. De la même manière, il ne sera procédé à aucune expulsion qui ne serait assortie d'un relogement opérationnel.</i></p> <p># Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner un coup d'accélérateur à la stratégie du logement d'abord par une relance rapide des attributions. • Activer les outils existant pour débloquer les situations, en mobilisant conjointement des bailleurs et des opérateurs de l'accompagnement social. • Anticiper l'endettement de certains ménages, les risques d'impayés et les expulsions locatives en mobilisant les outils d'aide et d'accompagnement existant (FSL, FNAVDL). <div style="border: 1px solid #f08080; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Au delà du renouvellement des conventions départementales assorti d'un doublement des crédits de l'État en 2020 (20 millions d'euros), de nouvelles contractualisations sont en cours d'élaboration avec d'autres collectivités, telles que les métropoles et la Région.</p> </div>	<p><i>Le renoncement aux soins s'est aggravé pendant la crise, notamment du fait de la complexité d'accès au système de santé. De même, l'enjeu de rattrapage de l'offre médico-sociale en direction des sans-abri est confirmé.</i></p> <p># Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider les outils de médiation sanitaire et d'accompagnement des plus fragiles dans l'accès au système de santé de droit commun (exemple : maraudes sanitaires). • Mieux couvrir les besoins en matière de Lits halte Soins Santé et de Lits d'accueil médicalisés en mobilisant les appels à projets sur les territoires concernés. • Promouvoir la complémentaire santé solidaire et le 100% santé. 	<p><i>La crise a révélé la fragilité des politiques publiques en matière d'aide alimentaire, reposant essentiellement sur le tissu associatif. L'importance de la tarification sociale des cantines s'est par ailleurs fait ressentir dans le budget alimentaire des familles.</i></p> <p># Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire dans la durée les coordinations mises en place dans la gestion de la crise avec les têtes de réseaux associatifs. • Relancer la communication auprès des communes sur les dispositifs des petits déjeuners à l'école et de la tarification sociale des cantines. • Sécuriser les chaînes d'approvisionnement des associations dans un contexte d'incertitude sur l'évolution des dotations européennes (le FEAD).
<p>En quelques chiffres :</p>		
<p>1931 Nombre de relogements de sortants d'hébergement d'urgence effectués en 2019.</p>	<p>34 Nombre de places supplémentaires de Lits halte soins santé, de lits d'accueil médicalisé et d'appartements de coordination thérapeutique en 2019</p>	<p>7 747 Nombre de tickets service et chèques d'urgence alimentaires distribués dans la région pendant la crise sanitaire</p>

Stratégie Pauvreté Hauts-de-France, juillet 2020

Poids : 131.28 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Dates: Jeudi 23 juillet 2020 - 11:00

Thématiques: [Développement Social](#) [3]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [4]

[Population](#) [5]

Publié le 23 juillet 2020

URL de la source (modifié le 24/07/2020 - 09:41): <https://www.irev.fr/actualites-0/la-strategie-pauvrete-hauts-de-france-sadapte-en-temps-de-crise>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/communication_v3-2.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3679>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3693>